

Matières du tems. Decemb. 1708. 421
Regiment Royal de Dragons en 1669.
Colonel General des Dragons de France
en 1678. Il fut fait Gouverneur de Luxem-
bourg en 1686. & le 11. Août 1687. Gou-
verneur General des Duchez de Lorraine,
de Bar & de la Province de Saarre Chevalier
des Ordres du Roi en 1688. Colonel des Gar-
des Françoises le 4. Fevrier 1692. Maréchal
de France le 27. Mars 1693. Gouverneur de
Flandres & de Hainau , le 31. Août 1694.
Il fut fait Duc en Septembre 1695. Che-
valier de la Toison d'Or par Philippe V.
Roi d'Espagne en Juillet 1703. & Capitaine
des Gardes du Corps en Octobre 1704.

Il est le premier qui ait possédé de suite
& sans interruption, ces trois Charges de
Colonel General des Dragons, de Colonel
des Gardes Françoises, & de Capitaine des
Gardes du Corps. Il se demit des deux
premieres pour remplir la troisiéme; & le
Roi par ses Lettres Patentes du mois de
Janvier 1705. permit à Mr. de Boufflers,
& à sa posterité de porter dans leurs Armes
l'Etendard de Colonel General de Dragons,
avec le Drapeau de Colonel des Gardes
Françoises.

Le 17. Septembre 1693. Mr. de Bouf-
flers épousa Catherine Charlorte de Gram-
mont, fille du Duc de Gramont, Pair de
France, Gouverneur General du Bearn,
& de la Basse Navarre, de laquelle il a eu
deux fils & cinq filles; l'aîné des fils s'ap-
pelle le Comte de Boufflers, & le Cadet le
Comte de Mailly.

III. Nous parlerons dans l'Article des
Païs Bas de la suite du siege, & du sort de
la Ville de Lille; mais nous dirons ici un
mot

*Descrip-
tion de Lille.*